

SYNDICAT CFTC - DOUANES

2, rue Neuve Saint – Pierre - Bureau 635

75181 PARIS Cedex 04

☎ : 01 53 17 86 44 - ☎ : 01 53 17 86 46

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Décembre 2011

La solitude du décideur

Il est bien difficile aujourd'hui de prendre une décision individuelle, qui engage, et, par définition, peut ne pas plaire à tout le monde. Le risque est fort : on peut être cité, critiqué, nommé, pointé du doigt. Que la décision prise soit bonne ou mauvaise, utile ou superflue, dans tous les cas on s'expose à sortir de l'anonymat, voire à l'impopularité, transitoire ou définitive, ce que personne de nos jours ne désire.

Heureusement, dans nos temps modernes, il y a des solutions : la meilleure étant de diluer la responsabilité de la décision dans un organe collectif.

Imaginons par exemple un service douanier où il y a un gros problème. Première chose à faire : un rapport, pour se couvrir. Mais si le problème persiste et nécessite une prise de décision ?

Le mieux, pour le chef de service, est de provoquer, au choix : une réunion, un atelier de travail, une commission d'étude, un comité de suivi. N'importe quoi, pourvu qu'on soit à plusieurs, et nombreux si possible. De préférence sans les agents concernés au premier chef. L'optimum est que les partenaires sociaux soient présents ; le nec plus ultra est de faire appel à un cabinet d'audit, garant d'une neutralité et d'une impartialité soulageantes.

De cette entité, et au terme de discussions longues, nourries et souvent fastidieuses, sortiront : de nouveaux rapports, des analyses de situation, des pistes de réflexion, des mémentos d'orientation, des suggestions ou des préconisations. Beaucoup de papier en tout cas. Le tout impliquant la convocation à plusieurs reprises du comité ou du groupe de travail. Rien ne doit être laissé au hasard.

Puis intervient la phase de validation des orientations, laquelle nécessite entre les différents intervenants des va-et-vient multiples et des corrections de points virgule, car, faut-il le rappeler, les mots ont un sens.

Entre-temps, le problème se sera probablement résorbé de lui-même, à la longue, ou bien aura au contraire empiré ; ce qui nécessitera bien sûr une reprise des travaux de réflexion, à la lumière des éléments nouveaux.

Bien souvent, il aurait été plus efficace de crever l'abcès avec les principaux intéressés et de donner un bon coup de pied dans la fourmilière pour régler le problème à la base. Mais, ne l'oublions pas, celui qui aurait à ce moment un réel pouvoir de décision a en général une carrière à mener, sans trop de vagues si possible.

Et puis, les décideurs ne restent pas très longtemps en place... plutôt que de laisser leur nom à l'histoire, ils préfèrent laisser le problème au décideur suivant.

Naturellement, ce texte est une fiction. Toute ressemblance avec une situation réellement existante ne saurait être que fortuite.

CFTC-Douanes : sur un autre ton.

